

LES ELECTIONS LOCALES DE 2013 EN CÔTE D'IVOIRE ENTRE PERTE D'INFLUENCE DES PARTIS POLITIQUES ET TRIOMPHE DES INDEPENDANTS

KOUADIO Adou François¹: adoufrancois@yahoo.fr

KRA Kouadio Joseph²: krajoseph@yahoo.fr

KOFFI Yéboué Stéphane Koissy²: koyestekoi@yahoo.fr

1- Université Félix Houphouët-Boigny, IGT, Abidjan (Côte d'Ivoire)

2- Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ

Cet article est une analyse géographique et politique des élections locales de 2013 en Côte d'Ivoire. Il est le fruit d'enquêtes menées auprès des militants des partis politiques et d'analyse de la cartographie électorale et des élections locales du 21 avril 2013 et des partielles du 21 juillet 2013. Ces élections sont marquées par l'émergence sans précédent des candidats indépendants à qui les populations confient une grande partie de la gestion des collectivités territoriales. Cette émergence des indépendants au détriment des candidats des partis politiques, traditionnellement vainqueurs, traduit la volonté des citoyens de changer les mauvaises pratiques en matière de gouvernance des territoires décentralisés. Ces résultats électoraux sont un message politique adressé aux partis politiques.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, candidats indépendants, élections locales, partis politiques, territoires décentralisés

ABSTRACT

This article is a geographical and political analysis of local elections of 2013 in Côte d'Ivoire. It is the fruit of surveys carried out near the militants of the political parties and of analysis of the electoral cartography and the local elections of 21 April 2013 and of partial of July 21 2013. These elections are marked by emergence without precedent of the independent candidates to whom them populations entrust most of the management of the local authorities. This emergence of independent against candidates of political parties, traditionally victorious, translated the will of the citizens to change the bad practices as regards governance decentralized territories. These electoral results are a political message addressed to the political parties.

Keywords: Côte d'Ivoire, independent candidates, local elections, political parties, decentralized territories

INTRODUCTION

Depuis 1980, la Côte d'Ivoire s'est lancée dans une dynamique de démocratisation marquée par des élections municipales dans le cadre de la décentralisation¹. De 1980 à 1990, cette décentralisation s'est déroulée dans le cadre du parti unique. À partir du 30 avril 1990, la restauration du multipartisme a créé les conditions d'une compétition entre les partis politiques pour le contrôle des municipalités.

Les résultats de ces élections locales sont considérés par les partis politiques comme un test, voire le reflet de leur ancrage sur le paysage politique national. En outre, ces élus partisans constituent des sources de financement pour leur formation politique. De 1980 à 2002, les élections locales se limitaient seulement aux scrutins municipaux. À partir du 7 juillet 2002, la décentralisation en Côte d'Ivoire va se consolider par l'élection des conseillers généraux à la tête de cinquante-six (56) départements décentralisés. Contrairement aux communes, l'expérience des conseils généraux fut de courte durée. Dans la perspective d'évolution de la politique de décentralisation et surtout de la prise en compte des besoins d'envergure des populations, les conseils généraux ont fait place aux régions décentralisées à la suite des élections du 21 avril 2013.

Conformément aux textes portant sur l'organisation du territoire ivoirien aujourd'hui, la commune et la région sont les deux types de collectivités décentralisées. Ainsi, le pays compte cent-quatre-vingt-dix-sept (197) communes et trente-une (31) régions.

Les élections présidentielles de 2010 se sont achevées par la double victoire démocratique et militaire du candidat Alassane Ouattara issu du Rassemblement des Républicains (RDR) et de la coalition du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Le peuple ivoirien a été appelé à choisir les animateurs officiels du développement local à travers les élections municipales et régionales de 2013. Le choix des élus locaux est

décisif pour la matérialisation d'une démocratie à la base. Les partis politiques de par leur enracinement ont une forte emprise sur les élections locales depuis quasiment trois décennies. En témoigne, les résultats des élections municipales et départementales de 2001 et 2002 en Côte d'Ivoire. Les partis politiques significatifs notamment le FPI (Front Populaire Ivoirien), le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) et le RDR (Rassemblement Des Républicains) ont respectivement obtenu aux municipales 33 ; 60 et 63 communes contre 38 pour les candidats indépendants (Commission Electorale Indépendant, 2001 et 2002). Aux élections départementales, ce sont successivement 18 pour le FPI, 18 pour le PDCI et 10 pour le RDR contre 8 seulement pour les indépendants. Cependant, les dernières consultations locales de 2013, communale et régionale, montrent un succès sans précédent des indépendants au détriment des partis politiques. Comment expliquer cette recomposition des territoires locaux ? Cette préoccupation scientifique interpelle car l'on note une absence de ressources scientifiques sur la question des indépendants aux élections locales. L'objectif de cet article est d'analyser la régression progressive des partis politiques au niveau des élections locales. Notre conviction est que les populations locales veulent des agents de développement.

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de la contribution est d'analyser la régression progressive des partis politiques au niveau des élections locales. La collecte des données s'est faite au moyen de deux techniques : la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

La recherche documentaire nous a permis de consulter les travaux antérieurs portant sur la question de la démocratie locale. Elle a consisté également à collecter les données dans les archives de la Commission Electorale Indépendante (CEI). Les informations recherchées portent sur résultats des élections municipales (1991 ; 1996 ; 2001 et 2013), départementale (2002) et régionale (2013). Elles sont relatives aux résultats des scrutins électoraux notamment le taux de participation, le pourcentage des suffrages obtenus par les différents partis politiques ou groupements.

¹ Loi 78-07 du 9 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice ;
Loi 80-1180 relative à l'organisation municipale,
Loi 80-1181 portant régime électoral et loi 80-1182 portant statut de la ville d'Abidjan

Les enquêtes de terrain ont été réalisées par le biais des guides d'entretien auprès des responsables locaux des partis politiques ou groupements politiques significatifs (PDCI, FPI, RDR, RHDP) et des candidats indépendants. Les communes enquêtées ont été choisies sur la base des résultats des élections municipales de 2001 et de 2013 où le phénomène des indépendants est plus marqué. Ce sont 20 communes inégalement réparties sur le territoire : 7 au nord, 3 au centre, 4 à l'ouest, 2 à l'est et 4 au Sud du pays.

Quant aux régions, les résultats de 2013 ont guidé notre choix. Ont été retenues, les 6 où les indépendants ont triomphé, soit 19,35% des régions ivoiriennes. Ce sont les régions du Moronou, de l'Agneby-Tiassa, des Grands ponts, du Béré et du Bafing.

Les entretiens ont porté, pour les partis politiques, sur les critères de choix des candidats et les raisons de leur échec. Concernant les indépendants, les échanges se sont axés sur les motivations de leur candidatures et les déterminants de leur réussite.

I- LES ENSEIGNEMENTS D'UNE DÉFAITE DES PARTIS POLITIQUES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES FACE AUX CANDIDATS INDÉPENDANTS

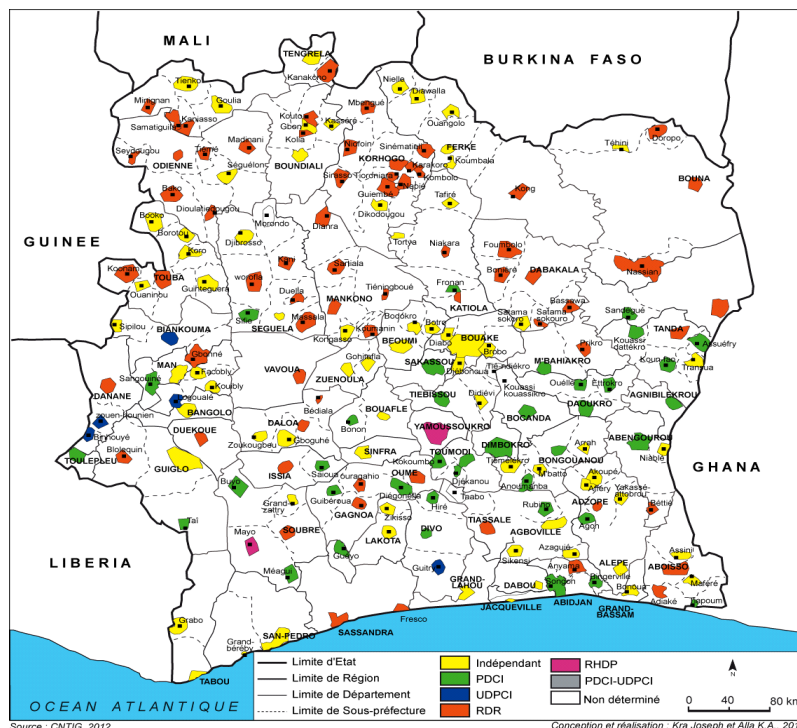
Les candidats indépendants ont infligé une lourde défaite aux partis politiques aux dernières élections municipales. L'analyse géographique et politique de cette situation inédite est importante pour comprendre l'évolution de la démocratie locale et de la décentralisation considérée comme l'une des politiques majeures de l'aménagement du territoire et du développement local en Côte d'Ivoire.

Cette analyse repose sur la répartition géographique des territoires communaux gagnés par les candidats indépendants, les déterminants et les conséquences de la nouvelle géopolitique communale. Elle permet également de déterminer l'origine et l'identité de ces indépendants.

I-1 LES DETERMINANTS DE LA VICTOIRE INHABITUELLE DES CANDIDATS INDÉPENDANTS

La victoire des candidats indépendants aux élections municipales marque une rupture dans le paysage géopolitique de la Côte d'Ivoire. Aux précédentes élections municipales du 25 mars 2001, les partis politiques contrôlaient 81 % des communes du pays. La situation a radicalement changé en 2013. Sur les 197 communes dans lesquelles les élections municipales se sont déroulées le 21 avril 2013, la Commission Electorale Indépendante (CEI) a validé les résultats électoraux dans 194 municipalités. Ainsi, sur les 194 municipalités réparties sur l'ensemble du territoire, les candidats indépendants se sont appropriés 72 soit 37,11 % des communes. Les formations ou coalitions politiques du pays - le RDR, le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire), l'UDPCI (Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire), le MFA (Mouvement des Forces d'Avenir), le RHDP - se partagent 126 communes selon la répartition suivante : le RDR avec 65 communes soit 33,51 %, le PDCI avec 49 soit 25,26 %, l'UDPCI est vainqueur dans 5 communes soit 2,58 % et le RHDP dans 3 soit 1,55 %. La carte 1 de répartition des communes par parti ou groupements politiques montre la prédominance des indépendants aux élections municipales. Cette carte montre que l'influence politique des indépendants couvre l'ensemble du pays et celle du RDR les savanes du Nord à majorité Sénoufo et Malinké et, quelques grandes villes de la zone forestière. Le PDCI se contente essentiellement des communes du "V" Baoulé et de quelques localités à dominance Akan de l'Est du pays. Les indépendants ont donc une assise géopolitique plus nationale que les partis politiques.

Carte 1 : Répartition des communes par parti ou groupements politiques



Même les élections partielles organisées plus tard dans 3 communes et raflé par le RDR n'ont pas modifié en profondeur la donne politique. Les candidats indépendants restent en tête avec 72 communes soit 36,54 %. C'est près du double par rapport aux municipales de 2001 au cours desquelles les indépendants ont obtenus 38 communes (voir tableau 1).

Tableau 1 : Statistiques comparatives des élections municipales en 2001 et 2013

Formations ou groupements politiques	Elections municipales du 25 mars 2001 validées dans 195 communes		Elections municipales du 21 avril 2013 validées dans 194 communes		Bilan des élections municipales du 21 avril et des partielles du 21 juillet 2013 dans 197 communes	
	Nbre de communes	%	Nbre de communes	%	Nbre de communes	%
PDCI	60	30,77	49	25,26	49	24,87
FPI	33	16,92	-	-	-	-
RDR	63	32,30	65	33,51	67	34,01
PIT	1	0,51	0	0	0	0
UDPCI	-	-	5	2,58	5	2,54
RHDP	-	-	3	1,55	3	1,52
Indépendants	38	19,48	72	37,11	72	36,54
Taux de participation	39,40 %		36,44 %		36,40 %	

Source : Commission Electorale Indépendante (CEI), 2013

Le vide politique laissé par La Majorité Présidentielle (LMP) d'alors et surtout l'absence du FPI (Front Populaire Ivoirien) de Laurent Gbagbo qui a boycotté les élections municipales a ouvert un grand "boulevard politique" aux candidats indépendants. Déjà aux élections présidentielles de 2010, sur 14 candidats 7 étaient parrainés par les partis politiques et 7 ont participé en tant que candidats indépendants soit 50 %. La peur, la crainte et le complexe d'infériorité politique des citoyens face aux candidats des partis politiques ont disparu. Si au niveau national des candidats indépendants ont eu le courage politique de se mesurer aux grands candidats des partis politiques, le phénomène va se poursuivre au niveau régional et communal. Ainsi, sur un total 664 listes de candidats aux municipales, les indépendants sont au nombre de 346 soit un taux de participation de 52,11 %. Sur les 197 communes, les indépendants se sont présentés dans 169 communes soit 85,78 %. Pourquoi, cette forte participation des candidats indépendants ? Forte participation qui explique en partie leur victoire.

Les indépendants ont compris que les partis politiques ne remplacent pas le peuple souverain. Ils sont convaincus que les électeurs ne sont pas prisonniers des mots d'ordre de ces partis. Le "suivisme moutonnier" d'antan est en train de prendre fin avec une nouvelle conscience politique qui prend forme. C'est ainsi que, faisant fi des injonctions de l'ancien parti au pouvoir, plusieurs dizaines de candidats FPI ont fait campagne sous l'étiquette des « indépendants ». De même, de nombreux candidats RDR ou PDCI n'ayant pas obtenu l'investiture de leurs bureaux politiques respectifs sont également allés aux élections en tant qu'« indépendants » (Bouquet, Kassi-Djodjo, 2014). Les grandes batailles internes aux partis pour les investitures ont souligné l'attachement à une forme de gérontocratie qui perdure et paralyse tout mouvement de renouvellement des élites (Bouquet, Kassi-Djodjo, 2014). C'est à cette forme gérontocratique ancrée dans les esprits que les candidats indépendants se sont attaqués en se présentant aux élections. Comme si les indépendants en rupture de ban avec leurs partis respectifs ont fait sienne l'idée balzacienne selon laquelle le plus grand malheur d'un parti politique dont les idées

sont déjà taxées de vieillesse, c'est d'être représenté par des vieillards. Cette carence démocratique des partis politiques africains a été perçue par un auteur. « Les partis politiques ont, en Occident, une immense légitimité : ils ont contribué à construire nos identités nationales et incarnent des intérêts sociaux respectés. Rien de tel n'a pu se créer en Afrique » (Rocard, 2013).

Ainsi, la lassitude politique des dix (10) années de crise militaro-politique et surtout la crise postélectorale, l'absence du FPI et de la LMP aux municipales, le manque de professionnalisme et la gestion gérontocratique voire pseudo-monarchique des partis ont réduit le capital de confiance entre partis politiques et citoyens. Ces citoyens ont compris la nécessité de mettre à la tête des municipalités des développeurs, de véritables agents de développement qui se soucient de leur sort et non de mauvais gestionnaires parachutés par des partis politiques. Comme les candidats indépendants, ces citoyens prennent leur indépendance pour s'affranchir de la colonisation politique des partis au niveau local. Ces candidats indépendants ont longtemps préparé leur victoire en posant des actions concrètes de développement et en étant régulièrement à l'écoute des problèmes électeurs.

Aussi, dans plusieurs communes le choix des candidats s'est fait au sommet par les directions nationales des partis politiques. Ce n'est donc pas le choix de la base par des primaires comme cela se passe le plus souvent dans les démocraties occidentales. On assiste ainsi à un conflit entre le choix du sommet et celui de la base. Or c'est la base qui vote. Donc en se libérant des contraintes des directions nationales des partis politiques, des candidats non investis par ces partis en phase avec la base se sont déclarés indépendants pour briguer les postes de conseillers municipaux. Par ailleurs, la démographie électorale dominée à plus de 70 % par les jeunes de 18 à 35 ans, l'émergence de jeunes cadres dynamiques à l'écoute des électeurs de la base expliquent en grande partie la victoire des candidats indépendants. A cet effet, les hautes directions des partis politiques ont été incapables d'anticiper sur des risques et surprises politiques futurs quant aux choix anti-démocratiques des candidats. Elles ont sous-estimé la détermination des électeurs de

la base. Ces électeurs ont compris qu'ils doivent prendre leur destin en main. Et ce, d'autant plus qu'on n'a jamais vu, nulle part, de développement parachuté ni de développement à moteur externe (Rocard, 2003). Autrement dit le développement est endogène donc vient de la base. Si les partis politiques admettent l'idée selon laquelle les stratégies de développement de l'Afrique ne doivent pas être imposées de l'extérieur par l'Occident, ils ne doivent pas également décider du sort des populations locales aux directions nationales des partis.

Peut-être que les stratégies des partis politiques n'ont pas été écoutées. La passion politique a pris le pas sur la raison. Avec l'emprise de réseaux sociaux et des décideurs politiques, les comportements des électeurs ont profondément changé. Il est évident que ces partis n'ont pas recours à l'éthologie humaine comparée en politique, c'est-à-dire, l'étude comparative des comportements et mentalités dans les sociétés humaines divisées en partis politiques. Cela explique plus ou moins certaines surprises désagréables comme l'échec dans la commune de Séguéla au nord du pays du Secrétaire Général par intérim du parti présidentiel, le RDR, seraient évitées en écoutant la base, socle de tout parti politique.

Dans la circonscription électorale de Séguéla, le RDR a gagné aux élections présidentielles avec 87,9 % des suffrages exprimés. Pourquoi le secrétaire par intérim du RDR, le numéro deux du parti, perd donc aux municipales dans cette circonscription ? Cette défaite est à rechercher dans les traits fondamentaux des formations politiques ivoiriennes. Dans les gènes et la genèse de leur création, plusieurs formations ne sont pas le fruit d'un projet de société cohérent et républicain. Ce sont généralement la volonté de mettre fin au lourd héritage et aux frustrations politiques du parti unique d'antan, et le régionalisme qui ont présidé à la création des partis politiques. A cet effet, les remarques de Kouï (2007) sont sans ambiguïté : « Depuis l'avènement du multipartisme en avril 1990, un vertige s'est emparé du pays (...) Les masses populaires de Côte d'Ivoire attendaient légitimement de l'ouverture démocratique un changement qualitatif de leurs conditions de vie. Elles ont été plutôt l'objet d'une intoxication systématique à travers une idéologie simpliste de « ralliement » régional voire ethnique. »

Ces partis sont devenus plus des machines de conquête des pouvoirs centraux et locaux que des instruments de développement. Que dire de la gestion de ces partis en général ? Avec une classe politique vieillissante, ces partis politiques souffrent d'un déficit démocratique interne. Il n'y a pas de cohésion entre les idées du sommet et celles de la base. Le sommet utilise ses pouvoirs de décision pour imposer ses choix à la base par des manipulations politiques, des diversions subtiles et des stratégies obliques. A cet effet, il faut admettre que des pressions sont exercées sur des candidats pour qu'ils se retirent des élections municipales sous peine de sanction pour indiscipline. Mais la base, l'arme politique majeure, consciente de sa force ne va pas toujours suivre les injonctions ou instructions anti-démocratiques de la haute direction nationale du parti. Le faible poids du FPI et du PDCI dans la zone et la stature du candidat du RDR, n'ont pas suffi pour que le RDR gagne les élections municipales. Cette défaite politique du RDR dans cette citadelle normalement imprenable est un message politique fort adressé pas seulement aux RDR mais à toutes les directions nationales des formations politiques notamment le PDCI et le FPI.

L'échec local des partis politiques n'est-il peut l'expression d'un mécontentement, d'une colère politique à prendre en compte dans les batailles politiques locales futures ? Pour les citoyens, l'amélioration de leurs conditions de vie peut s'opérer sans le parrainage d'un parti politique.

I-2 LA VICTOIRE DES INDÉPENDANTS COMME EXPRESSION DE L'ÉCHEC DE LA POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION CONDUITE PAR LES PARTIS POLITIQUES

Le bilan des partis politiques dans la conduite du développement communal est en grande partie celui de la décentralisation. Ce bilan est généralement négatif. De 1980 à 2001, les municipalités gérées par les partis politiques n'ont pas amélioré de manière significative les conditions de vie des populations. Ainsi, l'échec des partis politiques aux municipales n'est autre que l'expression de l'échec de décentralisation conduites par les partis politiques. En effet, après plus de trois décennies de communalisation, on

constate une mauvaise gouvernance des collectivités locales et une assise fiscale et économique faible. A cet effet, les conclusions d'un auteur sont sans équivoque. « Dans la conjoncture économique actuelle, les déficits d'investissements risquent fort de perdurer, d'assombrir davantage le paysage de nos villes et surtout, de donner un argument supplémentaire à ceux qui pensent qu'au plan de l'aménagement du territoire, l'expérience communale est un échec. On constate, à l'examen de la situation financière des communes, que la capacité d'investissement est partout faible, même à Abidjan où les budgets ont l'apparence d'être suffisants » (Hauhouot, 2002). Cette faiblesse de la capacité d'investissement des communes ivoiriennes a été attestée par des recherches à Kounahiri et à Soubré, principal pôle de production de la richesse cacaoyère du pays. « La ventilation des investissements en fonction des postes de dépenses permet de dégager qu'aucun investissement n'a été effectué dans les équipements des services économiques de 2007 à 2009 dans la commune de Kounahiri. Tandis que dans la commune de Soubré, le taux d'investissement est décroissant. Il passe de 6,1% à 5,7% respectivement en 2007 et 2008, avant de s'annuler en 2009 » (Koffi et Kra, 2014). Ces travaux scientifiques ont montré le peu d'empressement des élus locaux à créer des richesses pour assurer leur autonomie financière. Ces communes dépendent des subventions de l'Etat. Ce qui est contraire à l'esprit de la décentralisation.

Par conséquent, les communes restent sous-équipées et le niveau de vie des populations est faible (le taux de pauvreté de 48,9% à 46,3 % en 2015 selon la Banque Mondiale). Aussi, le niveau de participation des populations au développement est-il très insuffisant pour déclencher des dynamiques locales. Les partis politiques plus soucieux de leur victoire que du niveau de participation des populations au développement local. C'est pourquoi, ils accueillent volontiers les indépendants qui décident de revenir à la « maison ». Ainsi, note-t-on 28 ralliements des indépendants aux partis politiques.

Mais ces ralliements aux partis politiques des indépendants victorieux après les municipales ne cachent pas l'échec des partis et la crise de confiance entre les directions des partis et les populations.

Malgré leur courage politique, il faut admettre que ces ralliements montrent que ces indépendants sont des vrais-faux ou des faux-semblants indépendants. En réalité, comme aux élections présidentielles et législatives de 2008 au Ghana, les élections municipales et régionales de 2013 en Côte d'Ivoire ont montré que les régions-bastions ont à nouveau démontré leur fidélité aux grands partis (Greig, 2009). Ainsi, à la suite de ces ralliements, le RDR qui se positionne comme le parti qui contrôle plus de municipalités (voir tableau 2). Malgré ces ralliements au niveau communal, les indépendants se rapprochent du nombre de municipalités d'un parti comme le PDCI qui a dirigé le pays pendant près de 40 ans.

Tableau 2 : Bilan des élections municipales après le contentieux électoral et les ralliements

Formations ou groupements politiques	Bilan des élections municipales du 21 avril et des partielles du 21 juillet 2013 dans 197 communes		Nombre de ralliements de conseils municipaux ou perdus après les élections municipales	Bilan global des élections municipales dans les 197 communes du pays après les contentieux électoraux et les ralliements	
	Nombre de communes	%		Nombre de communes	%
PDCI	49	24,87	-1	48	24,36
FPI	-	-	-	-	-
RDR	67	34,01	+29	96	48,73
PIT	0	0	-	0	0
UDPCI	5	2,54	0	5	2,54
RHDP	3	1,52	+1	4	2,03
Indépendants	72	36,54	-28	44	22,35
Taux de participation	36,40 %		-	36,40%	

Source : *Commission Electorale Indépendante (CEI), 2013*

Les citoyens qui ont compris qu'ils ne sont pas otages des partis politiques veulent faire une autre expérience en choisissant les indépendants. Ces indépendants souvent issus de certains partis politiques savent qu'ils sont totalement redevables à la base et non à la direction du parti qui les ont lâchés alors qu'ils sont populaires. Ils sont donc obligés de mener des actions de développement communautaire pour renforcer, consolider leur assise ou ancrage politique car le candidat du même parti ayant échoué compte gagner aux prochaines consultations. Dans la conscience politique populaire, les indépendants sont une force politique avec laquelle il faut compter. Le message est clair. Si le militant n'aime pas le choix du parti, il vote pour le candidat indépendant qui est issu de son parti qu'il préfère et qui a le courage de se présenter. Les populations veulent dire qu'elles ont fait le choix de l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles veulent choisir des maires soucieux du développement local.

Les indépendants sont devenus une sorte de parti politique anonyme auquel les populations peuvent avoir recours. La transparence du scrutin est également un facteur d'incitation qui a encouragé les indépendants à se présenter dans la mesure où les fraudes sont très limitées. Cette victoire des

candidats indépendants est la preuve de la transparence des municipales en Côte d'Ivoire. La preuve que l'exécutif n'a pas interféré pour « rectifier » des résultats défavorables à certains leaders du RDR (Bouquet, Kassi-Djodjo, 2014). En réalité, le recul du pouvoir exécutif est lié à la détermination des militants sur le terrain politique.

Dans ce contexte, dans une vision de prospective électorale nationale, des candidats indépendants très soutenus, au projet de société novateur et aux moyens logistiques et financiers importants, peuvent être vainqueurs aux élections présidentielles.

Cette nouvelle conjoncture ou configuration politique va emmener les indépendants à plus d'effort de développement capables de transcender les clivages politiques. Ce qui va de plus en plus renforcer leur emprise politique sur les territoires communaux et obliger les partis politiques à revoir leurs stratégies de conquêtes des territoires municipaux et même du pouvoir d'Etat.

Les indépendants n'affûtent-ils pas leurs armes politiques au niveau des communes pour gagner les élections régionales et pourquoi pas le pouvoir d'Etat aux élections présidentielles ? La fin du "triumvirat" Bédié-Gbagbo-Ouattara ouvre de véritables

perspectives politiques prometteuses aux candidats indépendants si les partis politiques ne prennent pas de bonnes et sérieuses dispositions démocratiques pour endiguer ce phénomène.

II- LE TRIOMPHE DES PARTIS POLITIQUES MAIS UNE PERCÉE SIGNIFICATIVE DES INDÉPENDANTS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les régions décentralisées ont été créées par le décret présidentiel du 28 septembre 2011 en remplacement des conseils de départements. Ce sont donc de nouvelles collectivités décentralisées qui doivent permettre une meilleure répartition des investissements publics pour lutter contre les disparités

régionales et les inégalités sociales. La nouveauté de ces entités, l'étendue du territoire à développer, l'importance des moyens financiers et logistiques à déployer n'ont pas permis à plusieurs candidats de tenter une aventure politique aux risques politiques et financiers difficiles à maîtriser. Ainsi, sur un total de 83 listes de candidats, on dénombre 39 listes de candidats indépendants soit un taux de participation de 46,99 %. Les candidatures indépendantes se sont manifestées dans 22 régions décentralisées sur les 31 soit un taux de couverture de 70,97 %. C'est le RDR qui a remporté le plus grand nombre de régions avec 11 régions soit 35,48 % suivi de la coalition du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) avec 9 régions soit 29,03 %.

Tableau 3 : Bilan des élections régionales après le contentieux électoral et les ralliements

Formations ou groupements politiques	Bilan des élections régionales du 21 avril et des partielles du 21 juillet 2013 dans les 31 régions décentralisées		Nombre de ralliements de conseils régionaux ou perdus après les élections régionales	Bilan global des élections régionales du pays après les contentieux électoraux et les ralliements	
	Nbre de régions	%		Nbre de régions	%
PDCI	4	12,90	0	4	12,90
FPI	-	-	-	-	-
RDR	10	32,36	+1	11	35,48
PIT	0	0	0	0	0
UDPCI	1	3,23	0	1	3,23
RHDP	9	29,03	0	9	29,03
PDCI-UDPCI	1	3,23	0	1	3,23
Indépendants	6	19,35	-1	5	16,13
Nombre d'électeurs inscrits	3 876 074				
Votants	1 706 537				
Taux de participation	44,03%				

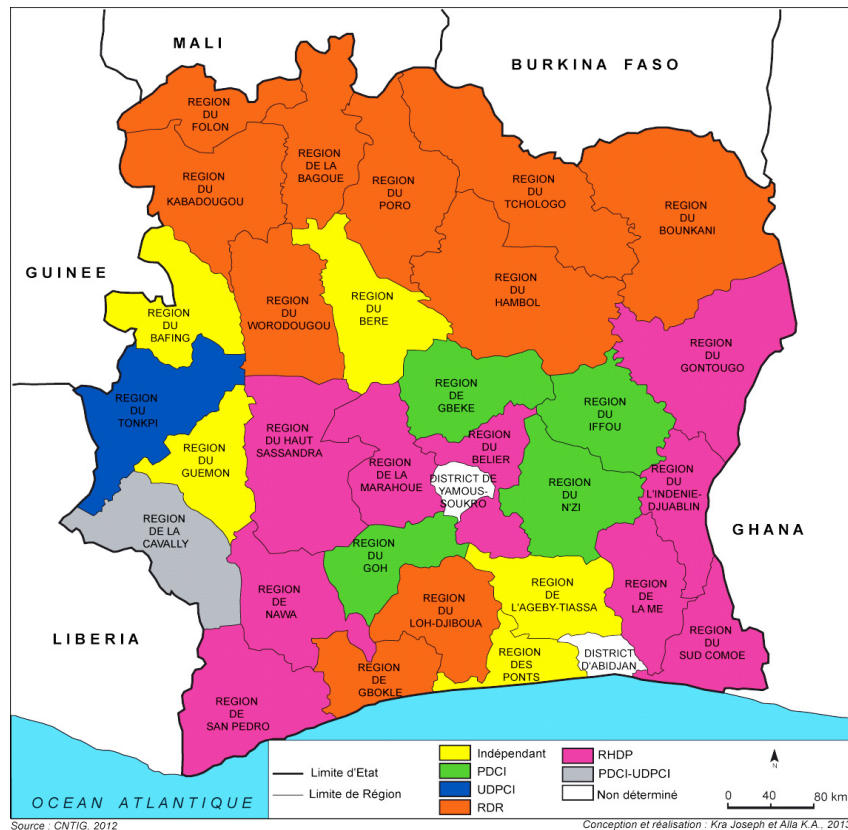
Source : Commission Electorale Indépendante (CEI), 2013

La carte 2 ci-après montre que les candidats indépendants sont une force politique régionale et nationale. Après le RDR, ces candidats indépendants ont obtenu plus de régions que le PDCI resté

relativement maître du jeu au Centre du pays. Ce sont les victoires du RHDP qui donnent au PDCI une existence régionale à l'Est et à l'Ouest où plusieurs municipalités a été conquises par le RDR. Ces

élections confirment l'ancrage du RDR au Nord où ce parti politique a effacé tous autres partis. Cette victoire du RDR, parti au pouvoir, repose sur une stratégie de participation des hauts dignitaires du parti aux élections régionales et des moyens financiers et logistiques importants. Avec la participation des ministres et autres membres des hautes directions des partis aux élections régionales, les risques de

confiscation de la décentralisation par le pouvoir central sont importants (Gentil, Husson, 1996). Le pouvoir central place ses hommes pour contrôler les régions décentralisées aux budgets importants. Les élus régionaux participent au financement des activités de leurs partis politiques respectifs avec les rémunérations qu'ils obtiennent.



Carte 2 : Répartition des régions par parti ou groupement politiques

S'il est vrai que le nouveau découpage du territoire national en trente (31) régions est l'expression d'un aménagement volontariste du territoire national, il n'en demeure pas moins que ce découpage repose sur des calculs politico-électoraux savamment planifiés. Lequel découpage étant l'œuvre du ministère de l'intérieur appuyée et validée par un décret présidentiel sans consultation du parlement. C'est

presqu'une tradition en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire de tailler sur mesure un découpage électoral qui profite au parti au pouvoir. L'effet de la victoire du RDR aux élections présidentielles, la mobilisation et le volontarisme des militants du RDR, le nouveau découpage régional et l'absence du Front Populaire Ivoirien (FPI) expliquent la victoire du parti présidentiel, le RDR, aux régionales.

CONCLUSION

Les élections municipales et régionales couplées du 21 avril 2013 ont été marquées par la percée victorieuse des candidats indépendants. S'il est vrai que les ralliements politiques ont permis dans la forme au RDR d'avoir la majorité des communes et des régions décentralisées, dans le fond ces élections boycottées par le FPI de Laurent Gbagbo, traduisent une volonté de dépolitisation des élections municipales et régionales. Les candidats indépendants marquent donc désormais les territoires décentralisés qui ne sont plus la chasse-gardée des partis politiques. A travers ces élections, les militants des partis politiques et les populations lancent un message politique fort aux gouvernants locaux. C'est le signe d'une transformation progressive des schémas mentaux, transformation qui obligent les vainqueurs issus des partis politiques à plus d'effort s'ils ne veulent pas subir le sort de leurs collègues vaincus par les candidats indépendants.

Ces indépendants sont constitués de fractions issues de partis et de groupes aux intérêts aussi bien concurrents que contradictoires. Il en existe des indépendants de trois sortes. D'abord, ceux issus du RDR, sont opposés au FPI, concurrents du PDCI et opposés aux autres indépendants constituent un groupe de personnes que le RDR a refusé d'investir. Ayant gagné les élections contre des caciques choisis de leur parti et rejeté par leurs bases, les indépendants du RDR sont révélateurs d'un malaise sournois. Ils prouvent par leur élection que les choix des candidats de la direction du RDR ne vont toujours pas dans le sens de la démocratisation interne. Ces indépendants confirment la nécessité de renouveler les instances du principal parti au pouvoir. Ils prouvent que toutes les indisciplines ne sont pas mauvaises dans un parti de gouvernement car on peut désobéir avec raison ou se soumettre à tort, tout est dans les raisons mobilisables.

Ensuite, les indépendants du PDCI montrent que si le vieux parti national ne sort pas de ses différentes défaites, il ira allègrement vers les seconds rangs nationaux, puis vers un rabougrissement où l'étroitesse de son bastion électoral le prépare à dormir longtemps dans ses anciens lauriers. Des indépendants issus du PDCI ont sans doute bénéficié d'un report de voix présumées abstentionnistes du FPI.

Enfin, les indépendants non issus du RDR et du PDCI, sont soit des militants du FPI en phase avec les militants de base qui ont souhaité dans leur grande majorité leurs candidatures. Les indépendants non issus des partis politiques ne sont pas nombreux. La typologie de ces différents indépendants montre qu'il est difficile pour eux de créer une force politique cohérente pour conquérir le pouvoir d'Etat. Ces derniers n'ont pas été en mesure de constituer une véritable alternative aux structures politiques comme le FPI, RDR ou PDCI, qui conservent malgré tout de sérieuses implantations nationale.

Dans deux ans certainement, le retour du FPI dans le jeu politique local devrait contraindre les partis ou groupements politiques (PDCI, RDR, RHDP) ayant participé et gagné ces élections à plus de professionnalisme dans la gouvernance communale et régionale s'ils souhaitent rester les maîtres du jeu politique et le fer de lance du développement dans les collectivités territoriales en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUQUET C., KASSI-DJODJO I., (2014) : « Les élections locales 2013 en Côte d'Ivoire : des malentendus subsistent sur l'exercice de la démocratie », in la revue *EchoGéo*, pp. 1-11
- GENTIL D., HUSSON B., (1996) : « La décentralisation contre le développement local ? », in Rapport 1996 de l'Observatoire permanent de la Coopération française, IRAM, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 59-92
- GREIG I., (2009) : « Elections 2008 au Ghana : esquisse de géographie électorale, entre permanences et recompositions », in la revue *EchoGéo*, pp. 1-9
- HAUHOJOT A., 2002 : « Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire », Abidjan, Collection Essai, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, 380 p
- KOFFI Y. S., KRAK. J., (2014) : « Orientation des dépenses d'investissement et autonomie financière dans les communes de Côte d'Ivoire : cas de Kounahiri et de Soubré », in ANYASA, *Revue des Lettres et Sciences Humaines*, no 1, Université de Lomé, pp.52-61
- KOUI T., (2007) : « Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire: Droite, Centre, Gauche », Paris, Editions l'Harmattan, 225 p.
- ROCARD M., (2003) : «Le développement de l'Afrique, affaire de volonté politique », S.E.R/Études, Tome 398, pp. 21-31